PROJETS MAJEURS

# Le futur centre aquatique communautaire à Herbignac

***Le 17 décembre 2017, le Conseil Communautaire a validé le progr***
***du futur centre aquatique communautaire situé à Herbignac.***

Celui-ci, dont les travaux ont débuté en **juillet 2021**, est réalisé sur la même parcelle que l'espace festif polyvalent porté par la commune d'Herbignac. La commune et Cap Atlantique ont donc constitué un groupement de commande pour désigner un maître d'oeuvre commun pour ces deux équipements, afin de garantir la cohérence architecturale de l'ensemble et permettre des économies d'échelle sur l'ensemble des projets.

Après une procédure de concours de maîtrise d'oeuvre, les élus communautaires ont retenu **le groupement TNA** – mandataire de 7 bureaux d'étude (*MCM, Zephir Paysages, Sisba, Ethis, FGECO, Impact Acoustic et Luc Perrier*) - pour la réalisation du centre aquatique communautaire et d'espace festif polyvalent à Herbignac. Après une phase d'étude, **le lancement des travaux a eu lieu le 6 juillet 2021, la pose de la 1ère pierre le 24 novembre 2021**, et son **ouverture est prévue pour la rentrée 2023**.

Le nouveau centre aquatique, dont **l'ouverture est programmée au printemps 2023**, disposera d'une surface de **1 900 m²**, dont **356 m²** de bassin équipé de 4 lignes, et d'un espace détente de **80 m²** avec banquette massante et buses de massage. Il y aura également une pataugeoire de **37 m²** avec jeux d'eau et **un** solarium intérieur. En extérieur, sont prévues une plage minérale de **380m²** avec un aquasplash de **6** jeux d'eau et **1** plage engazonnée et arborrée de **950m²** avec banquettes et chaises longues en bois.

Le nouveau centre aquatique sera chauffé par **une chaudière bois alimentée par une filière locale**. **Les plaquettes seront issues des haies bocagères du territoire.** Cela permettra aux **agriculteurs et propriétaires de l'agglomération de disposer d'un revenu** suite à la coupe et la taille de leurs haies utilisées en bois-énergie, **d'inciter nos acteurs locaux à planter et entretenir les haies**, et d'utiliser de l'énergie durable pour alimenter notre nouvel équipement. **Le besoin pour la piscine est estimé à 400 tonnes par an**, soit la production de bois de haies de **10 exploitations agricoles**, et cette source permettra de gérer **80% du chauffage**.

Le montant total du projet s'élève à **8,6 millions d'euros HT**, dont 1 (l'infobulle),4 millions d'euros financés par la Région Pays de la Loire et 172 000 € financés par l'Ademe.

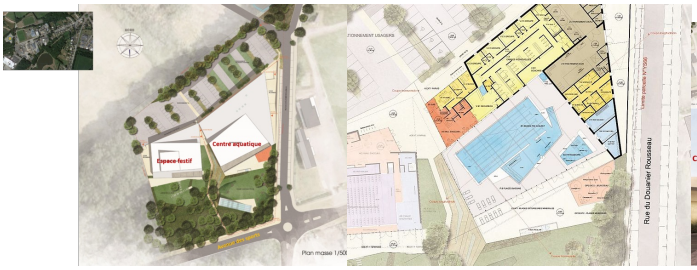

**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande - Atlantique**

3 Avenue des Noëlles
44503 La Baule-Escoublac Cedex

**02 51 75 06 80**